



Quelle est la valeur d'un mariage contracté à l'étranger ?

Par **Vieuille**, le **20/04/2009** à **21:02**

Bonjour,

Est-ce qu'un mariage contracté à Las Vegas est reconnu dans son pays d'origine, en l'occurrence la France et autorise t-il à conserver son nom de jeune fille ?

Vos réponses sont toujours très claires et complètes.

Je vous remercie donc par anticipation.